

TRACÉS

3 PARCOURS

Matériels conseillés :

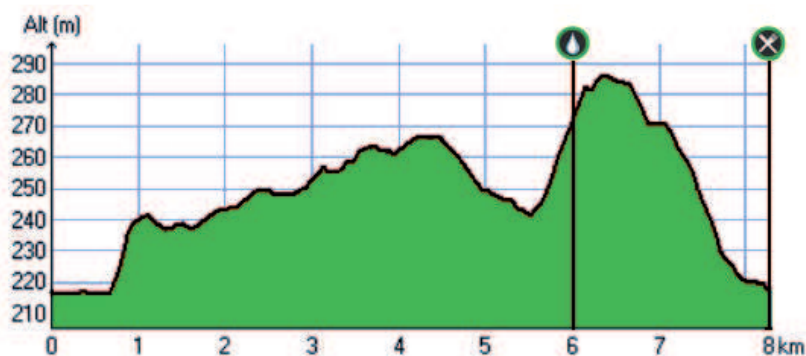
- 📱 Téléphone portable
- 👟 Chaussures de trail



DESSCRIPTIF

- 🕒 **départ**
à 9h15
 - 👤 **ouvert aux**
coureurs nés avant
le 01/01/2005
 - 🏷️ **engagement**
de 10 €
- cadets 16-17 ans*

LA MERLINE - 8 KM - D+100 M



DESSCRIPTIF

- 🕒 **départ**
à 9h
 - 👤 **ouvert aux**
coureurs nés avant
le 01/01/2003
 - 🏷️ **engagement**
de 15 € (solo) ou
25€ par équipe (duo)
on part à 2, on arrive à 2 !
- junior 18-19 ans*

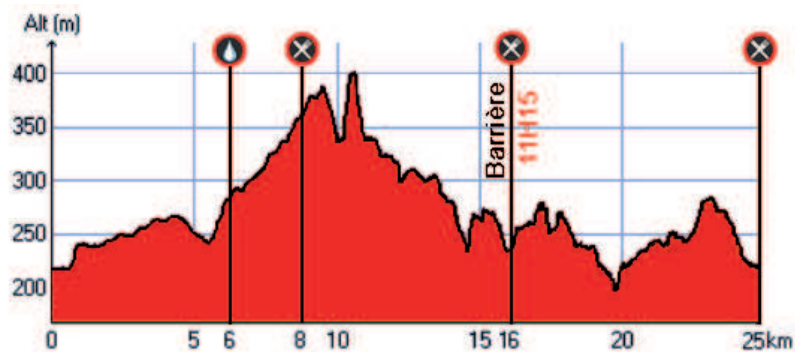
LA MARJOLAINE - 15 KM - D+300 M



DESSCRIPTIF

- 🕒 **départ**
à 8h30
 - 👤 **ouvert aux**
coureurs nés avant
le 01/01/2000
 - 🏷️ **engagement**
de 20 €
- 20 ans et +*

CHÂTEAU GAILLARD - 25 KM - D+450 M



Matériels obligatoires :

- 🛖 Couverture de survie
- 🧥 Veste imperméable (selon météo)
- 🥤 Réserve d'eau (0,5L min)
- 🥤 Gobelet

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

 **DIMANCHE 29 MARS 2020**

 ENSEMBLE CHARLES BRINGUIER
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

 DÉPARTS ENTRE
8H30 ET 9H15

PARTICIPATION

Les 4 courses sont ouvertes aux détenteurs d'une licence en cours de validité :

- > **FFA** : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running et « Pass' J'aime Courir »,
- > **Affinitaires** : FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT et UFOLEP.

AUTRES PARTICIPANTS

Les autres participants devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied, de l'athlétisme ou du sport en compétition, datant de moins d'un an (ce document sera conservé par l'organisation).



Les concurrents mineurs devront impérativement fournir, en plus, une autorisation parentale par lettre manuscrite.

Le dossard doit être porté sur la poitrine et visible en permanence pendant la course.

INTERDICTIONS

Chaque dossard est nominatif et ne peut en aucun cas être rétrocedé.

Le changement de distance en cours d'épreuve est interdit. Il est interdit de courir avec un chien.

BALISAGE / SÉCURITÉ

Courses pédestres se déroulant sur routes et chemins, chaque concurrent s'engage à respecter le code de la route, le balisage mis en place par l'organisation et l'environnement.

Le balisage sera réalisé par la présence de bénévoles, de ruban de signalisation et de peinture éphémère au sol.

La sécurité des courses est assurée par un médecin, une équipe de secouristes et des signaleurs déployés sur tout le parcours. Les carrefours empruntés sont sécurisés par les organisateurs agréés par la Préfecture. L'ensemble du dispositif sera conforme à l'autorisation préfectorale.

ABANDON

Tout abandon doit être signalé, par remise du dossard, au bénévole le plus proche.

DISQUALIFICATION

Chaque coureur peut être disqualifié pour : absence de matériel obligatoire, dépassement de barrière horaire, non-respect d'une consigne d'un bénévole ou abandon de détritrus sur le parcours.

L'organisation s'autorise à exclure toute personne ayant un comportement inadapté à la compétition.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (adhérents et bénévoles).

Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Chaque concurrent s'engage à ses frais, risques et périls.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou défaillance physique, avant, pendant ou après la course.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage peut être réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage).

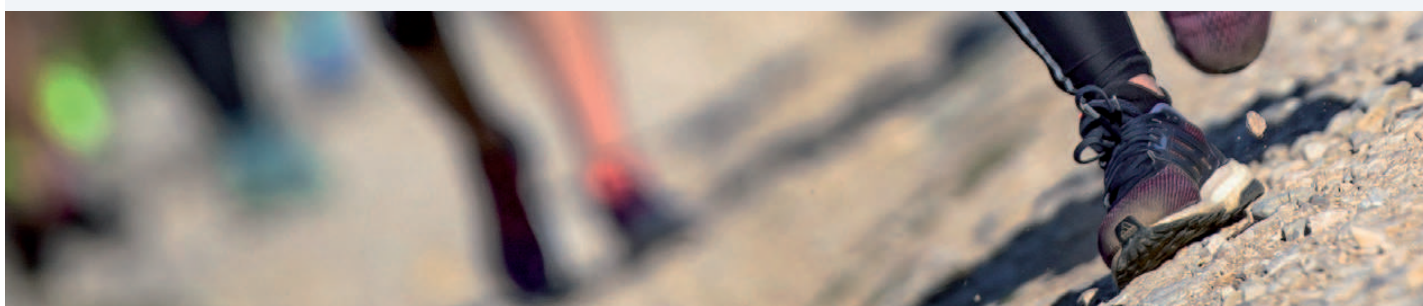
DROIT À L'IMAGE

L'inscription aux « Chemins de Chatu » implique la cession du droit à l'image (presse, site internet, réseaux sociaux, brochure publicitaire, classement, etc.).

ANNULATION

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour toute raison extérieure indépendante de sa volonté (intempéries, cas de force majeur, etc.).

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.



INSCRIPTIONS ET RÉCOMPENSES

INSCRIPTIONS

Par internet uniquement.



Jusqu'au mercredi
25 mars 2020 sur :
www.alpizancon.fr

Dans la limite des 700 dossards.

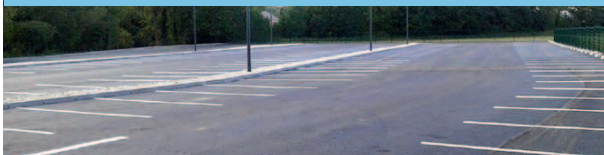
RETRAIT DES DOSSARDS

**Samedi 28 mars de 14h à 18h
& dimanche 29 mars dès 7h**

 **Pièce d'identité à présenter
obligatoirement à la remise
des dossards.**

PENSEZ COVOITURAGE !

*Pour faciliter les déplacements,
pensez à mutualiser vos véhicules
avec d'autres coureurs. Une
démarche solidaire, économique
et écologique : www.cariocar.fr.*



Renseignements auprès de :

David GUTTER - 06 23 52 37 41
Lilian BLACHON - 06 11 28 83 62
Cyrille DEYGAS - 06 84 93 09 04

DOTATIONS

Un cadeau sera remis à
chaque participant.



PETIT DÉJEUNER OFFERT !

Aux coureurs avant leur départ !



RAVITAILLEMENT

Ravitaillements liquides et
solides sur les parcours et
buffet à l'arrivée.

RÉCOMPENSES

Lots aux 3 premiers scratch
et aux 1^{ers} des anciennes
catégories.

Récompense	Catégorie	Âge	Année de naissance
Cadet	Cadet	16 à 17	2003 à 2004
Junior	Junior	18 à 19	2001 à 2002
Espoir	Espoir	20 à 22	1998 à 2000
Senior	Senior	23 à 34	1986 à 1997
	Master 0	35 à 39	1981 à 1985
Vétéran 1	Master 1	40 à 44	1976 à 1980
	Master 2	45 à 49	1971 à 1975
Vétéran 2	Master 3	50 à 54	1966 à 1970
	Master 4	55 à 59	1961 à 1965
Vétéran 3 et +	Master 5	60 à 64	1956 à 1960
	Master 6	65 à 69	1951 à 1955
	Master ...	70 à ...	19... à 1950

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA COURSE

